

PROCES-VERBAL DE REUNION DU 4 NOVEMBRE 2020



Etaient Présents :

- ◆ Jean-François BURETTE
- ◆ Claude RECHE
- ◆ Dorothee LEMAIRE
- ◆ Steve VERSLYPE
- ◆ Dominique SAINTY

Etaient excusés :

- ◆ Dr Yves YAU, Dr Bernard MORLIGHEM, Dr Djamel EL FAHSI, Dr Pierre MARY, Anne-Sophie CARLIER, Madison GODON



INTRODUCTION

Cette réunion suit l'Assemblée Générale afin d'élire le nouveau bureau, de valider les comptes et évoquer les projets présentés lors de l'A.G

Malheureusement, en raison du confinement (domicile éloigné), d'obligations professionnelles voire de formation professionnelle, des membres ne seront pas présents mais ils ont été contactés et ont donné leur accord pour les décisions qui seront adoptées.

ELECTION DU BUREAU

Le Président propose de passer à l'élection ⇒ importante pour la continuité de l'activité ; c'est pourquoi il était difficile de reporter

La Secrétaire annonce que le Dr Pierre MERIAUX donne sa démission mais il reste disponible pour représenter le corps médical lors de manifestations ponctuelles sur le secteur.

- **Présidence** : Mr Jean-François BURETTE démissionne de son mandat de Président.
Une candidature : Steve VERSLYPE
- **Vice-Présidents** : Dorothee LEMAIRE et Dr Pierre MARY, renouvellement de ces 2 mandats par les intéressés
- **Secrétaire et Secrétaire-adjointe** : Dominique SAINTY et Anne-Sophie CARLIER
La Secrétaire demande à ce que l'on conserve le poste de secrétaire-adjoint à Anne-Sophie, actuellement en formation cadre de santé en raison de son investissement antérieur et une aide précieuse
Elle peut en confirmer l'importance sur des tâches comme la communication, le Site Internet, la documentation et compte-rendu divers + statistiques pour l'A.G
- **Trésorier et Trésorier-adjoint** : Claude RECHE renouvelle sa candidature
Quant au poste de Trésorier-adjoint, Jean-François se présente pour continuer de faire bénéficier l'Association de ses conseils.

↳ Les candidatures sont adoptées à l'unanimité des membres présents

↳ Il est décidé aussi d'établir une délégation de signature pour les 2 vice-présidents en cas d'indisponibilité du Président

La Cotisation est maintenue à **15 €** pour l'exercice 2020. Elle sera prélevée pour le personnel rémunéré sur la fiche de paye.

La Vice-Présidente demande une exonération de la cotisation pour les membres non rémunérés : le Président, les Trésorier et Trésorier-adjoint. Un débat s'engage car cette cotisation est stipulée dans les statuts.

BILAN FINANCIER 2019

Le bilan financier 2019 a été présenté en Assemblée Générale, il fait apparaître un équilibre budgétaire positif de près de **542 €**.

La baisse d'activité est certainement due à la mise en place d'une participation pour les athlètes de la C.A.P.H, et a entraîné une baisse des dépenses mais les recettes sont aussi moins importantes. Toutefois, cette participation a permis d'équilibrer nos comptes.

Le Trésorier-Adjoint avance qu'il faut continuer dans ce sens et même faire mieux pour anticiper les 2 mois de l'exercice suivant dans l'attente de la subvention.

Il s'inquiète de l'état des finances pour 2020. On est toujours en positif mais il est difficile d'anticiper en raison de la pandémie du COVID.19 et des confinements successifs.

↳ *Les comptes sont approuvés par les Membres présents*

DECISIONS 2020

Investissement

L'Ergocard est à changer et il ne peut attendre plus. Son coût s'élève à environ **34.000 €**

La Secrétaire présente les différents retours en matière de subventions et aides diverses :

- ✓ Région : 16.000 €
- ✓ D.R.J.S.C.S : 10.000 €
- ✓ Mairies de Bouchain et d'Escaudain : 600 € (on compte sur d'autres réponses des Mairies C.A.P.H). Jean-François BURETTE, Maire de Wavrechain/Denain, étudiera cette possibilité avec sa ville
- ✓ Le Club 33 s'est engagé pour 1.000 € mais avec les confinements plus de nouvelle la secrétaire se charge de les recontacter au plus vite

Quelle somme manque-t-il réellement : 5.000 €. Peut-on les prendre sur les finances actuelles ? Il faudra aussi s'inquiéter de ne pas dépasser en aides publiques les 80% du coût de l'investissement.

Le Trésorier-adjoint fait une rapide recherche et pense que ce dispositif ne s'applique pas aux Associations. La Secrétaire s'informerait auprès du Responsable de la D.R.J.S.C.S qui lui avait précisé cette information.

En fonction de la somme restante à rassembler pour le financement de l'ergocard et devant l'absence de financements de mécènes, le comité envisage le recours au bénévolat des intervenants pour un temps déterminé. Pour rappel, sans ce matériel, aucune consultation ne pourra à l'avenir se poursuivre.

Pour l'instant, il est décidé de continuer la recherche de partenaires. La Secrétaire a d'autres pistes qu'elle envisage d'exploiter mais ajoute que c'est tout le Comité qui est concerné et doit chercher.

3^{ème} Poste de Secrétaire

Le 3^{ème} poste de secrétaire étant employé sous un statut de vacataire, il a été décidé de n'avoir recours à cette personne que dans des missions bien spécifique et ciblée. Les démarches d'actualisation du site n'étant pas prioritaire pour le moment, les efforts du

moment, les efforts du comité sont ciblés sur le financement de l'ergocard, matériel essentiel à la poursuite de l'activité du CMS.

La séance est levée à 19 heures

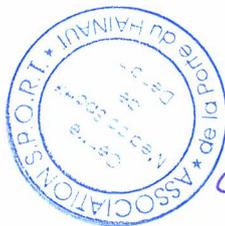
FIN DE REUNION



Steve VERSLYPE
Président

Docteur Pierre MARY
1^{er} Vice/Président

Dominique SAINTY
Secrétaire



Dorothée LEMAIRE
2^{ème} Vice/Présidente

Claude RECHE
Trésorier